

---

## Parcours Street Art à Dinant

---

### APPEL A PROJET

#### CONTEXTE DU PROJET :

La ville de Dinant est une attraction touristique à elle seule. Patrimoine, gastronomie, activités sportives et de détente, ... Les visiteurs viennent de partout par le monde pour admirer la cité mosane. La Ville de Dinant et le Centre culturel de Dinant, épaulés par l'Association Internationale Adolphe Sax, ont la volonté d'ajouter une dimension supplémentaire à la vie artistique dinantaise. Avec des grandes fresques, visibles depuis les principales artères touristiques mais aussi cachées dans les ruelles pleines de charme, Dinant va vivre le Street-art à sa manière.

#### DESCRIPTION DU PROJET :

Le présent appel à projets concerne la création d'une fresque en deux parties, véritable coup d'envoi du parcours Street-art Dinantais.

Nous soulignons l'importance de ces deux premières fresques s'étendant sur 2 murs distincts et nécessitant une interaction entre elles. Elles feront l'objet d'une inauguration et d'une large campagne de communication.

D'autres œuvres murales d'ampleur viendront compléter le parcours lors de cette décennie, ainsi qu'une multitude d'œuvres – éphémères ou non – de plus petite importance.

#### PARTICIPATION :

Cet appel à projet est ouvert aux créateurs (ou collectifs) visuels professionnels belges ou étrangers, qui ont déjà une expérience dans ce type d'intervention.

Les participants garantissent qu'ils disposent d'une assurance pour toute dégradation au domaine privé ou public.

#### CONTRAINTES ARTISTIQUES & TECHNIQUES :

Le projet remis doit faire l'objet d'une œuvre originale, contemporaine et s'étendre sur les deux pignons de mur sélectionnés, soit en un seul champ visuel, soit en 2 fresques interagissant l'une avec l'autre.

L'œuvre doit être en adéquation avec les spécificités du lieu et elle doit être composée d'une illustration ne pouvant se limiter à l'utilisation exclusive de typographie ou de type « tag », « graffiti »

Les couleurs et les styles des créations sont tous autorisés. Le jury se réserve le droit de veiller au maintien d'une certaine décence quant aux sujets développés.

Il est demandé à l'artiste (collectif) de composer une œuvre autour de la **thématique du « son »**, cette contrainte ayant pour objectifs principaux de relier les différentes œuvres du parcours dinantais et d'exacerber la créativité, elle peut toutefois être représentée de façon secondaire dans l'ensemble de l'œuvre.

Afin d'aiguiser la curiosité des spectateurs et rendre le parcours plus ludique surtout pour les plus jeunes, il est également demandé de « cacher » un petit saxophone dans l'œuvre.

La technique d'expression utilisée n'est pas imposée. Néanmoins, il est impératif de considérer que l'œuvre doit rester en place pour une durée minimale de 10 ans. Les matériaux et matières utilisés (peinture, bombe de couleur, ...) devront donc être en adéquation avec cette contrainte et adaptés au support investi.

### CRITERES DE SELECTION :

Le jury chargé de la sélection de l'œuvre sera composé de membres du Centre culturel de Dinant, d'acteurs de terrain, d'artistes et commerçant dinantais et du propriétaire du mur du bâtiment à investir.

Les projets seront retenus sur base des critères suivants :

- La qualité du projet artistique ;
- L'originalité et le caractère créatif et contemporain ;
- L'adéquation de l'œuvre avec les lieux (nom des rues, patrimoine de Dinant, situation géographique, environnement proche,...);
- L'adéquation du prix de la prestation avec le budget prévu ;
- Le respect des contraintes artistiques et techniques.

### CONVENTION ET ENGAGEMENT :

Une fois le projet sélectionné par le jury, les questions des droits d'auteur, de rémunération et d'entretien des œuvres seront détaillées dans une convention qui sera établie pour une durée de 10 ans entre les 3 parties : le Centre culturel de Dinant, l'artiste (ou collectif) et le propriétaire du mur.

L'œuvre sera la propriété du Centre culturel de Dinant.

L'œuvre devra être conservée en l'état au moins durant toute la durée de la convention par l'artiste.

L'artiste /collectif s'engage à fournir le matériel conforme à la législation et nécessaire à la réalisation de la fresque.

### LIEU D'INTERVENTION :

#### **Mur 1**

Localisation : 20, rue Huybrechts

Largeur 8,5 mètres

Hauteur (jusqu'à pointe du toit) 9,5 mètres

Support : briques rouges

Remarque : l'accès au mur étant limité, le recouvrement peut être partiel.

#### **Mur 2**

Localisation : 9, rue Huybrechts

Largeur 6,3 mètres

Hauteur (jusqu'à la pointe du toit) 10,5 mètres

Support : briques rouges de plus d'un siècle.

Condition : la fresque doit recouvrir l'ensemble du mur, du sol au toit.

*Photos des murs en annexe*

## **BUDGET**

Le budget global pour la réalisation de ces deux fresques a été estimée à 18.000 euros TVAC. Cette somme couvre la réalisation artistique dans son ensemble. Tous les frais matériels et techniques seront couverts par ce budget. Le respect du budget établi sera pris en compte dans la délibération.

## **CALENDRIER DE REALISATION**

Les dossiers de candidatures complets sont à remettre au plus tard le jeudi 17 février 2022

La sélection du projet aura lieu au plus tard le 28 février 2022

La réalisation effective des fresques devra se clôturer pour le 24 septembre 2022.

## **CONDITION DE REMISE DES PROJETS**

Les projets sont à remettre à Nicolas Canta, sur l'adresse mail : [nicolas.canta@ccdinant.be](mailto:nicolas.canta@ccdinant.be). Une confirmation de bonne réception vous sera envoyée.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Pour de plus amples informations sur le projet et les conditions, merci de vous adresser à Mélanie Splaingaire ou Nicolas Canta en appelant le 082/21.39.39.

Une visite accompagnée de notre équipe sur les lieux est envisageable.

## ANNEXES

Mur 1 (et mur 2 en arrière-plan)



Mur 2



Mur 2 (autre point de vue)



## **Formulaire de candidature**

Nom : .....

Prénom : .....

Nom d'artiste : .....

Nom du collectif : .....

Adresse : .....

Adresse mail : .....

N° de téléphone : .....

Mode de facturation : .....

N° d'entreprise : .....

N° de TVA : .....

Facebook : .....

Instagram : .....

Site internet ou blog : .....

Date envisagée pour la réalisation : .....

## **Documents à remettre**

- Un CV artistique ou un book
- Une note d'intention artistique (10 lignes max)
- Un devis détaillé (matériels, locations, prestations,...) – précisez les montants TVAC
- Matériaux utilisés
- Documents relatifs au contrat d'assurance
- Remise du projet, sous forme d'un visuel en couleurs, à l'échelle au format PDF
  - Si possible, remettre une simulation intégrée aux photographies.
- Un texte de présentation de l'œuvre